

*Initiatives ministérielles*

Si on veut comparer des données précises concernant les secteurs public et privé, prenons, par exemple, le cas des secrétaires, des réceptionnistes et des téléphonistes. En moyenne, les employés du secteur public touchent un salaire annuel de 20 500 \$ et ceux du secteur privé, 23 500 \$, soit un écart de 3 000 \$.

Passons maintenant aux groupes professionnels de la fonction publique. Les programmeurs, par exemple, touchent en moyenne, 42 500 \$ par an dans le secteur public et 46 400 \$, dans le secteur privé, soit un écart de 4 000 \$.

Il y a quelque 55 000 secrétaires et employés de bureau qui méritent une augmentation de salaire de 6 p. 100 et qui touchent près de 26 400 \$. Je ferai remarquer que la plupart sont des femmes.

Pour le gouvernement, c'est ça ou rien. Il offre évidemment un montant forfaitaire de 500 \$ aux fonctionnaires. Je dois préciser que ce montant ne sera versé que pour cette année. Après, tout le monde retourne à son salaire précédent. Ces gens font la grève depuis environ sept jours. À mon avis, ces 500 \$, ce sont les économies que le gouvernement a déjà réalisées depuis que les fonctionnaires sont en grève. Le gouvernement actuel pourrait résoudre le problème, mais il n'en a évidemment pas l'intention.

Les fonctionnaires craignent particulièrement la sous-traitance. Il faut noter qu'en 1990, le gouvernement admettait devant le Comité des comptes publics qu'il ignorait lui-même si la sous-traitance était rentable.

À mon avis, quand le gouvernement dépense plus de cinq milliards de dollars en derniers publics, il a intérêt à savoir si l'opération est rentable. Il doit être en mesure de savoir s'il économise ainsi l'argent des contribuables.

L'action et l'inaction du gouvernement suscitent bien des inquiétudes dans la circonscription d'Ottawa-Centre que je représente et où vivent et travaillent beaucoup de gens. Il faut savoir que, selon un sondage, quatre Canadiens sur cinq estiment qu'ils seront personnellement touchés par les suppressions de services gouvernementaux. Bien des ministères fédéraux ont besoin d'une augmentation de personnel et non pas d'une réduction. Il suffit de se rendre au 200, rue Catherine, dans ma cir-

conscription, à 5 h 30 ou 6 heures le matin; vous serez surpris d'apprendre qu'il y a déjà plus de 20 à 30 personnes qui font la queue pour obtenir des services du bureau d'Emploi et Immigration.

Je défie mes collègues de nier le fait qu'au ministère de l'Emploi et de l'Immigration, il faut augmenter et non réduire le nombre de fonctionnaires. En termes simples, cela découle du fait que le système est surchargé, comme de nombreux députés le savent.

Une majorité de 52 p. 100 des Canadiens affirment qu'une réduction des services offerts au niveau fédéral à la suite de compressions budgétaires aura des répercussions négatives sur l'avenir du pays. C'est, bien entendu, le cas car la fonction publique fédérale est l'infrastructure la plus essentielle à toute croissance et si elle laisse à désirer, rien d'autre ne pourra fonctionner. Ce sont là les gens qui élaborent, présentent et mettent en oeuvre les lois au niveau fédéral.

Une forte majorité de Canadiens, soit près de 71 p. 100, croient qu'ils paient davantage d'impôt et profitent de moins de services. Ce n'est certes pas la faute des fonctionnaires fédéraux; ils font de leur mieux.

Deux Canadiens sur trois jugent que les employés fédéraux travaillent fort et qu'ils méritent leur salaire. Cela va à l'encontre de ce qu'un de mes collègues a déclaré tout à l'heure lorsqu'il a affirmé que les fonctionnaires étaient de gros richards. Je n'en connais aucun. Si l'un des mes collègues en connaît un, il pourrait peut-être se mettre en rapport avec mon bureau ou le cabinet du président du Conseil du Trésor.

Nous comptons sur une des meilleures fonctions publiques du monde et chose certaine, nous n'accordons pas à nos fonctionnaires le meilleur traitement possible.

Le gouvernement devrait retourner à la table de négociation. C'est ce que souhaite la fonction publique.

Je veux poser une question au président du Conseil du Trésor. Je sais qu'il a réussi à l'éviter à de nombreuses reprises en affirmant qu'il ne souhaite pas embaucher un arbitre. Les médias, l'opposition et l'Alliance de la Fonction publique du Canada ont posé la question.